

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2783 - VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2016

## DIALOGUE II

# Démarrage des négociations directes sous les auspices de la Cénco



Lancement hier au Centre Interdiocésain à Kinshasa des discussions directes entre les signataires de l'accord politique du 18 octobre et les non-signataires représentés par le Rassemblement et le Front pour le respect de la Constitution. Dans son discours inaugural, le président de la Conférence

épiscopale nationale du Congo (Cénco) a lancé un appel pressant aux acteurs politiques qu'il a exhortés à relayer auprès de leurs bases des messages de paix et d'apaisement.

Parlant des travaux proprement dits, Marcel Utambi a émis le vœu de voir les conclu-

sions conduire « à la réconciliation entre les acteurs politiques et à la paix » et permettre l'organisation des élections démocratiques crédibles et apaisées afin « d'ouvrir le chemin vers l'alternance politique comme l'exige la Constitution ».

Page 13

## RETOMBÉES DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

### Mobilisation pour la protection de la vaste richesse forestière

Après l'organisation d'une journée dédiée à l'arbre, le 5 décembre, les exploitants forestiers sont montés au créneau pour rappeler à l'opinion l'impact de leurs activités sur un certain nombre d'indicateurs stratégiques dont les diverses formes de transport, la maintenance des équipements et les micro-projets agricoles ou pastoraux. Pour autant, il faut assurer un meilleur encadrement au secteur forestier pour éviter la catastrophe. De la journée dédiée à l'arbre sur le thème interpellateur « Support pour la survie de l'environnement », l'on retiendra un débat sans fin sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques mieux adaptées à la réalité de la RDC, un pays pauvre aspirant à un développement économique. D'où l'appel à la protection de la richesse forestière de toute perte de superficie ou déforestation.

Page 12

## CINÉMA

## Yole Africa ! lance un appel à projet

Le centre de création artistique et d'échange culturel du Nord-Kivu invite les réalisateurs de la contrée, précisément de Goma, mais aussi de Kinshasa, Bukavu, Lubumbashi et Kisangani à y répondre dans la perspective d'une production de films à l'échelle nationale pour le compte de « Goma capitale du cinéma ». Le projet « Yole Africa » a l'ambition de « faire la promotion et faciliter des rencontres avec des professionnels du cinéma » sous son parrainage. À cet effet, l'organisation entend « mettre à la disposition des réalisateurs sélectionnés une équipe de trois techniciens, les matériels de tournage et une salle de montage ».

Yolé Africa annonce qu'il a déjà aménagé le chronogramme du tournage publié en même temps que son appel à films. Il est prévu qu'il se réalise par étapes en commençant par la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Page 13

## ACCÈS À L'INFORMATION

## La Suède et l'Unesco favorables à l'adoption de la loi en RDC



Les orateurs Kasonga Tshilunde, Maria Håkansson et Abdourahmane Diallo

Le sujet était au centre du Forum de communication et d'échanges tenu le 6 décembre à Kinshasa en marge de la célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la loi sur la liberté d'expression suédoise. Abdourahmane Diallo, le représentant de l'Unesco, a rappelé l'importance de

la liberté de l'accès à l'information et a saisi l'occasion pour souligner que ladite loi « concerne tous les domaines de la société ». Il a salué les efforts engagés en RDC pour l'adoption de la loi portée par les organisations de la société civile, notamment le Collectif 24. L'ambassadeur

de Suède est désolé de constater que les droits et libertés fondamentaux sont de plus en plus menacés de par le monde. Les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme sont frappés par des législations répressives et le harcèlement.

Page 11

## ÉDITORIAL

## Leçon

Mieux vaut ne pas se faire d'illusion : ce qui s'est passé tout au long des derniers mois dans cette petite partie du département du Pool où Frédéric Bintsamou s'est retranché après avoir tenté de semer le désordre dans les quartiers sud de Brazzaville laissera des traces profondes dans l'inconscient des Congolais. Non parce que ce nouveau dérapage du «pasteur» menace ou aurait menacé l'unité retrouvée de notre pays, mais parce qu'il a démontré que, chez nous comme partout ailleurs dans le monde, la tentation de la violence, de l'extrémisme, du déni de la démocratie reste forte au sein de petits groupes que meurent le fanatisme et le refus de la liberté.

Le jour viendra, c'est certain, où «Ntoumi» et ceux qui l'ont soutenu d'une façon ou d'une autre seront appelés à répondre de leurs actes devant la justice congolaise. Mais en attendant il convient de réfléchir sans plus attendre aux dispositions qu'il convient de prendre si l'on veut prévenir la réédition de semblables troubles sur notre territoire. L'actualité quotidienne est là, en effet, pour démontrer de façon tragique que le temps moderne où nous vivons n'a en rien réduit la volonté destructrice des êtres qu'inspire le fanatisme. Les sévices infligés par Boko Haram aux populations du nord du Nigéria tout comme la remontée de la violence dans certaines régions de la Centrafrique ou la poursuite des exactions dans l'Est de notre voisine et notre soeur la République démocratique du Congo sont là pour rappeler que le progrès n'a en rien diminué la sauvagerie qui règne dans le cerveau de certains.

Dans le moment que nous vivons où, chez nous, la traque lancée contre Frédéric Bintsamou depuis trois mois est sur le point de s'achever nous devons réfléchir plus que jamais aux moyens à mettre en œuvre pour que de telles dérives ne se reproduisent pas sur notre sol. Et cela ne concerne pas seulement l'Etat, la puissance publique, dont la mission première est effectivement de protéger la population, mais concerne également les humbles citoyens que nous sommes. Observer, surveiller ce qui se passe dans notre entourage immédiat ou lointain est, en effet, la façon la plus sûre de prévenir les violences que génère chez certains le rejet des valeurs qui fondent la démocratie.

S'il est une leçon à tirer des événements que nous vivons c'est bien celle-là.

Les Dépêches de Brazzaville

## HYDROCARBURES

## Le secteur augure de bonnes perspectives

**La production pétrolière nationale atteindra un pic de 300 mille barils par jour, a annoncé le 8 décembre à Brazzaville, le ministre des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, lors d'une table ronde sur le futur du secteur des hydrocarbures au Congo.**

Pour le ministre, 2017 est une année charnière, notamment avec l'entrée en production du champ Moho Nord entre mars et avril. «Les perspectives sont bonnes. Nous aurons une augmentation de la production qui atteindra 300 mille barils par jour

comportait des innovations parmi lesquelles figurent les contraintes environnementales, le passage de la durée des permis de recherche de 10 à 12 ans, l'interdiction du torchage du gaz dans les champs pétroliers. La part associée du torchage au Congo est passée de 60% en 2008 à 16% en 2016.

Le ministre des hydrocarbures a indiqué que les nouvelles dispositions sur le contenu local visaient à valoriser les compétences nationales et à promouvoir et développer un secteur privé national répondant aux mêmes préoccupations que les compagnies pétrolières étrangères. Les sociétés privées nationales de-

et la société The Oil & Gas Year, cette table ronde a permis au ministre Jean Marc Thystère Tchicaya d'aborder des projets dans le secteur gazier.

Il a cité, à titre d'exemple, des projets d'augmentation de la production de la Centrale électrique du Congo (CEC) de 300MW à 500MW et de fabrication des engrais et des produits en plastique à base du gaz. Basée à Côte Matève à Pointe-Noire, la CEC est alimentée en gaz des champs pétroliers et produit 60% de l'énergie consommée au Congo. Elle vaut quelque 500 millions de dollars américains, un peu plus de 250 milliards de FCFA. C'est un fruit



Jean Marc Thystère Tchicaya, lors d'une table ronde

en 2018», a déclaré le ministre des hydrocarbures.

Concernant le nouveau code des hydrocarbures, il a signifié que celui-ci

vraient désormais avoir des participations dans les permis pétroliers. Organisée en partenariat avec le cabinet comptable Ernest & Young

de la coopération entre le gouvernement congolais et la compagnie pétrolière italienne Eni.

Christian Brice Elion

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONGO/BM

# 190 millions de dollars pour améliorer le système éducatif et restructurer les quartiers précaires

**Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, et le directeur des Opérations de la Banque mondiale (BM) pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye, ont signé le 7 décembre à Brazzaville, deux accords de financement, en vue de la mise en œuvre de deux importants projets en République du Congo.**

Il s'agit en premier lieu, d'un projet portant sur le développement urbain et la restructuration des quartiers précaires des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. L'objectif poursuivi : améliorer l'accès des populations au service urbain de base tels les logements descendants, l'eau, l'électricité..., puis renforcer les capacités des gestions municipales des autorités nationales et locales. Le coût global des travaux est de 120 millions de dollars, cofinancé par la BM à hauteur de 80 millions dollars et le gouvernement congolais à la somme de 40 millions de dollars. « Ce projet permettra au Congo, de disposer d'un schéma dynamique d'aménagement du territoire, comme outil moderne de planification et de développement du pays », a déclaré le directeur des Opérations de la BM. Signalons que ce projet revêt une importance significative à l'heure où le Congo figure parmi les pays les plus urbanisés en Afrique, avec plus de 64% de la popula-

tion vivant en ville, dont plus de la moitié dans les deux capitales.

« Ces villes peinent encore à offrir à sa population un logement descend et des opportunités d'emplois. Les dernières études menées dans ce cadre, estiment à 60% la part des quartiers considérés comme précaires dans les dites villes », a relevé Moustapha Ndiaye.

Satisfait de l'aboutissement de ce projet dont l'examen a duré plus de trois ans, le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a précisé que le projet a une durée d'exécution de cinq ans, réalisable dans deux des quartiers de chaque ville, après sélection.

« On pourra souffrir du succès de ce projet. Car, il n'y a pas que quatre quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire. En mettant en place ce dispositif, pensez déjà aux préoccupations d'autres quartiers. Nous souhaitons que ce démarrage puisse nous mettre dans les dispositions de recenser aussi d'autres quartiers précaires non seulement dans les deux principales villes, mais aussi dans d'autres localités du pays », a suggéré Jean Jacques Bouya.

## Le système éducatif national sera renforcé

Outre l'accord de financement sur la restructuration des quar-



Échange de parapheurs entre Calixte Nganongo et Moustapha Ndiaye, assistés des ministres Jean Jacques Bouya et Collinet Makosso ainsi que le représentant de la BM au Congo

tiers précaires, le second, conclu entre les deux parties est relatif à l'amélioration du système éducatif national couvrant les enseignements primaire et supérieur. D'un montant de 70 millions de dollars dont 30 millions venant de la BM et 40 millions du Congo, ce projet devra permettre d'améliorer le rendement scolaire au primaire et collège, puis renforcer le système de gestion en priorisant les zones rurales où les résultats scolaires sont très faibles. Grâce à ce financement, les groupes marginalisés bénéficieront aussi des matériels didactiques. La construction des

salles de classe est de même prévue. « L'éducation, comme le développement urbain, sont deux puissants vecteurs pour réduire la pauvreté et promouvoir l'égalité. Par l'éducation, l'accumulation du capitale humain est le dynamisme par lequel les pays pauvres hier, sont devenus émergents. C'est de la même manière que le Congo deviendra aussi émergent », a affirmé le directeur des Opérations de la BM.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatôle Collinet Makosso, a, quant à lui,

remercié le partenaire économique pour son accompagnement dans la mise en œuvre de la politique éducative nationale.

Les appuis de la BM en matière d'éducation mis en œuvre entre l'an 2000 et 2015 au Congo, ont contribué entre autres, à accroître l'offre d'éducation notamment par la réhabilitation et l'expansion de plus de 1000 salles de classe, l'appui à la révision des programmes scolaires pour le primaire et le secondaire, l'acquisition de plus d'un millions 250.000 manuels scolaires et guides pour les enseignants.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## PROSPECTIVE

## Vers l'élaboration d'une stratégie nationale

**Le gouvernement congolais a organisé ce mercredi à Brazzaville une journée de réflexion sur la prospective au Congo. Une occasion ayant permis au gouvernement de mobiliser des experts, universitaires, et partenaires techniques pour parvenir à élaborer le document prospectif national.**

L'ouverture de la journée de réflexion sur la prospective présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, Henri Djombo, a drainé une foule de grands jours. Notamment, des chefs des Institutions de la République, quelques membres du gouvernement, des élus nationaux, des fonctionnaires spécialisés, des universitaires et chercheurs.

L'enjeu était de taille pour le gouvernement congolais qui accorde une importance particulière à la gestion stratégique du développement, a souligné le ministre d'Etat Henri Djombo, qui indique que la thématique débattue lors de ces assises est d'une grande importance dans l'action publique. « Cette thématique nourrit nos am-



La photo de famille -

bitions politique, morale et intellectuelle de nous doter d'un document national de référence. Celui-ci a vocation à répondre aux défis du gouvernement d'inscrire son action dans une vision prospective et dans un cadre programmatique », a déclaré Henri Djombo.

Outre les recommandations

formulées par les différents intervenants, ce forum devra permettre au gouvernement congolais de mieux étudier les problèmes liés au développement du pays, en s'appuyant sur des référentiels tels le document clé « Congo vision 2025 » élaboré en 2009 et « le Plan de développement 2012-2016 en partenariat avec le PNUD ».

« Cette réflexion est un moyen susceptible de permettre au Congo d'affronter les aléas de l'économie mondiale, de résister aux fortes pressions de ce monde en perpétuelle mutation. Une telle approche fait de la prospective l'un des instruments essentiels d'une planification stratégique eu égard aux priorités suggérées », a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie numérique et de la prospective, Benoît Bati.

Pour le ministre Benoît Bati, les pouvoirs publics doivent agir en tenant compte de ces mutations actuelles, notamment l'accélération fulgurante des échanges de biens et de capitaux ; la circulation à une vitesse impressionnante des TIC ; les flux migratoires volontaires ou forcés des populations marquant actuellement le monde.

« Justement, la prospective aide à construire l'avenir par une démarche dialectique et transdisciplinaire », a-t-il dit. Et d'argumenter, par son caractère exploratoire, la prospective permet de déceler les tendances et contre tendances

d'évolution ; d'identifier les variables de l'environnement économique en vue de déterminer l'éventail des futurs possibles. Par son caractère normatif, l'étude prospective permet aussi d'atteindre les objectifs conçus par la mise des mesures décisionnelles conséquentes.

Partenaire de cet événement, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) se dit être disposé à appuyer l'Etat congolais dans la recherche du développement véritable et durable, « conformément à son mandat et son expertise ». En témoigne le message de soutien adressé par le représentant résident de l'Unicef au Congo, Dr Aloys Kamuragiye, représentant le coordonnateur du système des Nations unies au Congo.

« La prospective n'a pas pour objet de prévoir l'avenir, mais de nous aider à le construire, à élaborer des scénarios possibles sur la base des données disponibles que peuvent être les états des lieux, les tendances lourdes et les phénomènes d'émergence, etc. », a fait savoir Dr Aloys Kamuragiye.

**Fiacre Kombo**

## PROGRAMME DES OBSÈQUES

Marien Ibara, journaliste en service à la presse présidentielle et famille informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regrettée mère "la veuve Ibarra née Ngatsé Pascaline se déroulera selon le programme ci-après :

**Date : lundi 12 décembre 2016**

9H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10H : recueillement au domicile familial sis n°23, rue Enyellé Ouenzé (croisement avenue Miadeka) ;

11H30 : messe de requiem en l'église Notre dame des victoires (ex Sainte Marie de Ouenzé) ;

13H30 : départ pour le cimetière Bouka ;

16H : retour et fin de la cérémonie.



Josiane Mambou Loukoula, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, les familles Oyendze et Iba, Itoua Awele et Oworo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur regretté grand-père, père et frère, Joseph Iba survenu le vendredi 2 décembre 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée funèbre se tient au n° 131 de la rue Zanaga à Mougali. L'inhumation aura lieu le mardi 13 décembre 2016 au cimetière privé Bouka, selon le programme ci-après :

-9h- levée de corps à la morgue municipale du CHU ;

- 10h recueillement au domicile familial sis n° 131 de la rue Zanaga à Mougali ;

- 12h messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;

- 14h départ pour le cimetière privé Bouka ;

- 16h fin de la cérémonie.

## IN MEMORIAM

9 décembre 2014 - 9 décembre 2016,

Cela fait deux (2) ans que le Seigneur rappelait à lui sa servante Marie Madeleine Ebaly.

A l'occasion du triste anniversaire les enfants Lomabeka et petit fils Mosseli, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Chère maman, grand-mère et mamie, nous ne t'oublierons jamais.

Une messe sera dite en sa mémoire le 9 décembre 2016 en l'église Sainte-Anne à 6h 15.

Que ton âme repose en paix.



Les enfants Venguioio et la famille informent aux amis et connaissances que les obsèques de leur père Venguioio Paul, ancien officier de l'armée congolaise auront lieu ce vendredi 9 décembre 2016.

## NÉCROLOGIE

Mme Bileko née Ngabou Diamouna Antoinette, Ndila Mayola Nadège, les enfants Marie-Destinée, Divina, Aurore et Samuel Bileko, Mbizi Amedé, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur et mère : Diamonika Suzanne "Maman Diane", agent au secrétariat général du gouvernement survenu le lundi 5 décembre 2016 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis rue Ngamaba n°59, Makélékélé arrêt marché Bourreau.



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

(No: AON F02/PADEF/2016/UNGP/RPM)  
REPUBLIQUE DU CONGO

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES

Financement : Prêt N° 851 - CG FIDA/Gouvernement

Fourniture, livraison et installation des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud.

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le Fonds» ou «le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture, livraison et installation des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud.

2- Le Coordonnateur National du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés (spécialisés dans le commerce et l'installation du matériel solaire, capables d'assurer le service après-vente).

à présenter leur soumission cachetée en vue de fournir, livrer et installer des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud. Ce matériel est regroupé en un lot unique et indivisible.

Les entreprises éligibles sont celles qui sont spécialisées dans le commerce et l'installation du matériel solaire, capables d'assurer le service après-vente, intéressées pourront soumissionner pour le lot unique.

Le délai maximum de fourniture prévu est de deux (02) mois à compter de la date de notification du marché.

3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières

agricoles (PADEF) - Tél 06 658 59 19 - Email : blprodercongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent :

- Le fournisseur des kits solaires devra avoir dans son équipe :
  - un technicien en génie électrique pour les travaux d'installation du matériel électrique solaire ;
  - un technicien en génie civil pour les travaux de câblage et la pose des équipements.
- Le fournisseur représentant l'équipe devra avoir une expérience avérée d'au moins 2 ans dans la fourniture et la pose des équipements solaires ou la réalisation des travaux similaires.
- L'attestation de non faillite suivant la législation appliquée dans le pays de chaque soumissionnaire ; La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;

- La justification d'un chiffre d'affaires en fournitures du matériel au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;

- La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel de 25% du montant de l'offre.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

Les offres doivent comprendre la garantie de l'offre d'un montant de 750 000 FCFA ou « équivalent dans une monnaie librement convertible ».

La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

1- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le : 09 janvier 2017 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le : 9 janvier 2017 à 12 heures 30 minutes à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF). Le pli devra porter la mention « AON No: F02/PADEF/2016/UNGP/RPM »

- Fourniture, livraison et installation des plaques solaires destinées aux 14 caisses (CMEC) de la zone sud.

- A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PADEF: Rue Isaac LOCKO, Parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche Gomez, (derrière l'Ambassade des Etats Unis)

Pays : CONGO ; Local : voir réception

Téléphone : (00 242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07,

Adresse électronique : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padeff.org

**Fait à Brazzaville, le 07 décembre 2016**

**Le Coordonnateur du PADEF  
Benjamin DIRA**

## DROITS DE L' HOMME

## Pierre Mabiala confirme l'observation des principes fondamentaux par le Congo

A la faveur de la journée internationale des droits de l'homme célébrée le 10 décembre de chaque année, le ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala a rendu publique une déclaration dans laquelle il a indiqué que cette journée permet au Congo d'affirmer son engagement constant en faveur de la promotion et de la protection des droits humains.



Le ministre Pierre Mabiala lisant la déclaration

Au plan national, a-t-il indiqué, le cadre juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme a été amélioré et enrichi par le renforcement du système national de protection des droits humains avec la pleine participation des acteurs publics et privés œuvrant dans ce domaine.

« Faut-il rappeler que la nouvelle Constitution du 25 octobre 2015 constitue un instrument pertinent d'adhésion aux valeurs universelles de paix, de liberté, d'égalité, de justice, de tolérance, de partage et de dialogue. La Constitution garantit en effet, à chaque citoyen, tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Le caractère sacré de la personne humaine et le droit à la vie y sont consacrés. Les droits des minorités nationales et des catégories sociales vulnérables y sont garantis », a-t-il

expliqué.

Au Congo, a-t-il renchéri, la peine de mort est abolie, la torture est interdite, la liberté de croyance et de conscience sont garanties, de même que celle de l'information et de la communication. La législation congolaise, a indiqué Pierre Mabiala, garantit l'intégration dans l'ordre juridique interne des principes fondamentaux édictés par les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels le Congo a adhéré.

Au plan international, Pierre Mabiala a noté que : « Le Congo a ratifié la quasi-totalité des conventions et traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Par ailleurs, le Congo participe et siège au sein de plusieurs institutions internationales et régionales œuvrant pour la promotion des droits de l'homme : le Conseil de sécurité des Nations unies ; la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ; les organes du bureau international du travail ; l'Unicef et l'Organisation internationale des migrations ».

En matière de coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, a-t-il conclu, le Congo qui a activement participé au premier et deuxième cycle du processus de l'examen périodique universel, a par ailleurs renforcé sa coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme.

Roger Ngombé

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Touché par le fléau, le Congo a encore la possibilité d'améliorer ses performances

L'humanité célèbre le 9 décembre de chaque année, la Journée internationale de lutte contre la corruption. Dans une déclaration rendue publique à cette occasion, le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguélé, a appelé à fédérer les efforts pour combattre ce fléau.

Placée cette année sur le thème : « Tous unis contre la corruption pour le développement, la paix et la sécurité », la Journée internationale de lutte contre la corruption est une occasion pour l'humanité de renouveler ses engagements contre ce fléau. Selon Lamy Nguélé, la corruption, les infractions assimilées et l'ensemble des antivaleurs compromettent le développement des Etats, troublent la paix sociale et génèrent l'insécurité. S'agissant du Congo, rangé 152e sur 175 pays, d'après le classement de Transparency International sur la corruption, pour l'année 2014, il a rappelé que les autorités avaient pris la mesure de cette antivaleur en adoptant en 2009, une loi anticorruption. Ce qui a débouché par la création de deux organes spécifiques chargés de lutter contre ces phénomènes.

Il s'agit notamment de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude ainsi que l'Observatoire anticorruption. « Ces deux organes se déploient régulièrement sur toute l'étendue du territoire, pour sensibiliser la communauté nationale sur la nécessité vitale pour notre pays de promouvoir l'éthique et la bonne gouvernance. Cependant, il y a lieu de reconnaître que l'opinion

nationale demeure encore sceptique, quant à l'efficacité de leur action, tant la corruption demeure endémique, au point où elle devient malheureusement un phénomène culturel qui altère les mentalités et érige les pratiques illicites en mode de vie », a reconnu Lamy Nguélé.

En dépit de cette situation inquiétante pour un pays qui se veut émergent, le président de cette institution pense que l'espoir reste néanmoins permis. Car, les possibilités d'améliorer les performances du Congo en matière de lutte contre la corruption sont intactes. Lamy Nguélé fonde ses espoirs sur la volonté politique, maintes fois, exprimée par les hauts décideurs politiques du pays. Il a, par exemple, cité les propos tenus par le président de la République dans son discours d'investiture, le 16 avril 2016, dénonçant sans ambiguïté les antivaleurs qui gangrènent la société congolaise. Denis Sassou N'Guesso s'engageait de les combattre avec force. Cette volonté a également été affichée par le Premier ministre lors de la présentation du programme d'action du gouvernement, devant le Parlement, le 3 juin 2016. En effet, le chef de l'exécutif annonçait la ferme volonté de son gouvernement d'engager des réformes hardies et des actions fortes susceptibles d'infléchir les effets désastreux de la corruption au Congo. « Les pays qui ont réussi à combattre efficacement la corruption ont vu l'ensemble des forces vives, la société civile, s'associer à l'action du gouvernement. La lutte contre la corruption est, en effet, l'affaire de tous », a conclu Lamy Nguélé.

Parfait Wilfried Douniama



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

## N°AON-03-FR/MASAH/PL-SFS/UGP-2016 : Acquisition et installation de 12 abris aménagés dans 4 CAS d'extension (Madibou, M'Filou, Djiri et Loandjili) du projet LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de l'Agence Française de Développement (AFD), un don pour le financement du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux dans les zones d'extension. Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'Acquisition et installation de 12 abris aménagés dans 4 Circonscriptions d'action sociale (CAS), constitués en un lot unique.

2. L'Unité de Gestion du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture et installation de 12 abris aménagés dans 4 Circonscriptions d'action sociale (CAS), de : Madibou, M'Filou, Djiri (à Brazzaville) et Loandjili (à Pointe-Noire).

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres nationales décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par l'AFD.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Gestion du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 15 H 30.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de

100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement s'effectuera en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 09 Janvier 2017 à 11 heure précise (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 1 400 000 FCFA ou libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une caution bancaire, délivré par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) jugée acceptable par le projet LISUNGI.

7. L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 09 janvier 2017 à 12h00, heure de Brazzaville, à l'adresse indiquée ci-après: Unité de Gestion du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux, Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo); Tél: (+242) 04 044 80 24 / (+242) 05 659 12 50  
Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI  
Alfred Constant KIAKOUAMA.

## COMMUNIQUÉ

Assemblée générale de la Mutuelle "promotion Ernesto Cheguevara" ce dimanche 11 décembre 2016 à 11h à l'EMPGL. Présence vivement souhaitée.



Il se tient du 5 décembre 2016 au 15 janvier 2017 à Talangai au 6<sup>e</sup> arrondissement une Campagne de sensibilisation contre l'automédication et le dépistage de paludisme et son traitement gratuit. La Présidente de l'Association Santé Communautaire de Proximité (SCP) Mme Esseindzourou Julia Lydia et son équipe lors de la campagne de sensibilisation contre l'automédication et le dépistage de paludisme et son traitement gratuit à l'école primaire de Ngamakosso à Talangai.

## CONCOURS DE PLAIDOIRIE

## La Faculté de Droit à l'honneur

Les étudiants de la Faculté de Droit de l'Université Marien Nguabi ont remporté la deuxième édition du concours de plaidoirie organisée, le 8 décembre à Brazzaville par l'Union européenne (UE), dans le cadre de la quinzaine des droits de l'homme.

Au cours de cette campagne, de nombreuses activités ont été programmées, dont le concours de plaidoirie. Les étudiants compétiteurs de la Faculté de Droits et de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam) ont plaidé pour ou contre le retrait des pays africains de la Cour pénale internationale (CPI). L'équipe de la Faculté de Droit s'est vu octroyer par le jury, la mention satisfaisante contre une prestation moyenne des étudiants de l'Enam. L'éloquence, le respect du temps imparti, la clarté, la construction de l'argumentation, le recours aux textes législatifs et aux exemples précis lui ont permis de ve-



La photo de famille

nir à bout de l'équipe adverse. « Nous pensons véritablement que l'abolition de la peine de mort, la lutte contre la torture, l'impunité au niveau national et international, la lutte contre les discriminations de tout ordre, méritent que nous en parlions. C'est pour cette raison que l'UE a reçu en 2012 le prix Nobel de la paix », a déclaré l'ambassadeur

de l'UE au Congo, Saskia De Lang. Pour rappel, du 18 au 10 décembre, il se tient à Brazzaville la quinzaine des droits de l'homme. Cette campagne de communication est essentiellement axée sur les droits de l'enfant avec pour objectif principal de susciter une prise de conscience sur la situation des enfants au Congo.

Josiane Mambou Loukoulou

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Une femme laisse bonne impression pour sa thèse de doctorat

Deva Michelle Bouabote Ntomba, sous la direction du professeur Eugène Okassa, a soutenu le jeudi 8 décembre à l'auditorium de la Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, sa thèse en vue de l'obtention du diplôme de doctorat unique en Mathématiques, sur le thème : « Algèbre de Lie-Rinehart d'un  $r$ -algèbre de Jacobi ». Elle a obtenu la mention « très honorable avec les félicitations du jury ».

La première partie de cette thèse a été consacrée à la présentation du sujet subdivisé en cinq chapitres que sont : les algèbres différentielles, les modules différentiels de Kehler, quelques propriétés liées aux modules des différentiels, l'Algèbre de Lie  $r$ , l'Algèbre de Jacobi d'ordre  $r$  supérieur égal à 1. Les quatre premiers points sont les éléments qui ont permis à Deva Michelle Bouabote Ntomba d'atteindre son objectif en réalisant ce bon résultat.

Sur cette base, l'algèbre de Lie et de Jacobi est une notion introduite par Phillipov qui est juste une généralisation de la notion de  $k$ -algèbre Lie. Répondant aux questions des journalistes, Deva Michelle Bouabote Ntomba, s'est exprimée en ces termes : « Pour moi, c'est une fierté, un honneur et une grâce d'être la

deuxième femme au Congo à avoir soutenu en mathématique. En être arrivée là, ce n'est pas seulement l'effort, mais également le soutien de plusieurs personnes donc. J'en suis fière ».

« Ce que je compte faire, c'est enseigner, faire la recherche et prolonger mes travaux. Mon souhait c'est aussi d'encourager les autres femmes à suivre des domaines comme les mathématiques », a-t-elle ajouté.

Avant elle, il y a eu Olivier Mabilia Mikanou qui a soutenu sous la direction du professeur Basile Bossoto, sur le thème : « Structure d'algèbre de Lie-Rinehart sur une variété des points proches ». Il a obtenu la mention « Très honorable ».

Guillaume Ondzé

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'Algérie disposée à accompagner le Congo dans la formation de son élite intellectuelle

L'ambassadeur d'Algérie au Congo, Mohamed Benattou, a rassuré le 9 décembre, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, que son pays continuera à accompagner le Congo dans son programme de formation des cadres.

« Nous avons eu une discussion très conviviale, très fraternelle. Cela nous a permis par ailleurs d'examiner et de faire le point de la situation concernant la coopération entre l'Algérie et le Congo dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur. Vous savez que la véritable richesse d'un peuple, d'un pays se sont ses cadres », a expliqué le diplomate algérien à sa sortie d'audience.

Conscient du rôle que joue le sous-secteur enseignement supérieur dans un pays, Mohamed Benattou a assuré que l'Algérie mettra tout en œuvre pour que les cadres congolais formés dans ses universités et instituts puissent revenir au pays pour contribuer à son développement économique et social.

Les deux parties envisagent également d'organiser des échanges universitaires et l'Algérie de son côté entend accorder des bourses d'études aux étudiants congolais. « Nous avons observé un certain nombre de perturbation ; il faut rentabiliser cette coopération, accompagner le Congo parce que la ressource humaine est la première richesse d'un pays. Actuellement, plus de 4000 étudiants africains sont inscrits en Algérie en cycle licence, mais le nombre d'étudiants

nationaux dépasse 1,5 millions », a ajouté l'ambassadeur d'Algérie au Congo.

La GENC envisage de créer une école africaine du pétrole à Brazzaville

Outre le diplomate algérien en poste à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement supérieur a échangé avec une délégation de la Grande école numérique du Congo (GENC) conduite par sa présidente, Nickya Fylla Saint-Eudes. En effet, les responsables de cette nouvelle structure mise en place il y a à peine deux mois sont allés présenter à Bruno Jean Richard Itoua leur réflexion visant la création d'une école africaine dans le domaine du pétrole, basée à Brazzaville.

« C'est un début de projet, à la fois en termes de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, nous souhaitons avoir l'avis du ministre en tant que membre du gouvernement mais également en tant que professionnel du pétrole sur ce projet. Le ministre nous a donné un avis très positif afin de réfléchir, de travailler sur un dossier de ce type », a expliqué le vice-président de la GENC, Serge Nicolas. Cette délégation a, enfin, fait au ministre de l'Enseignement supérieur l'état des lieux de la GENC dont les inscriptions sont en lignes. L'idée de cette présentation étant, d'après Serge Nicolas, de voir quels types de passerelles pouvant être définies entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

Parfait Wilfried Douniama

**BRAZZA Express**  
Actualité-Economie-Politique  
Sur votre chaîne Africaine  
Tous les Jedis à partir de 9h30

Canal 304  
DU BOUQUET CANAL +

Reportage  
Documentaire  
Breaking-News  
Votre Actualité  
**24H/24**

NOS EMISSIONS  
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien  
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport  
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets  
TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)  
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE  
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

## RUSSIE

# Vladimir Poutine adopte une nouvelle politique extérieure

**Le président russe Vladimir Poutine a signé un nouveau décret sur la politique extérieure de son pays dont les points saillants touchent les interventions militaires, la situation au Proche-Orient, la lutte anti terroriste, la lutte pour la domination et la dissuasion de la Russie, les rapports Russie-UE, les relations Russie-Otan, les médias.**

## Interventions militaires

Le président Vladimir Poutine fait du renforcement de la justice à l'échelle internationale sa priorité et compte lutter contre les interventions militaires violant la souveraineté des Etats. « *La Fédération de Russie est déterminée à éviter les interventions militaires et autres formes d'ingérence extérieure violant le droit international, surtout le principe de l'égalité souveraine des États, le motivant par la réalisation de la conception « La responsabilité de protéger »* », peut-on lire dans le document.

Ainsi donc, la Russie est prête à s'opposer à toute tentative de certains pays à mettre en cause le droit international et de l'interpréter d'une manière arbitraire à des fins politiques, ainsi qu'aux tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des pays dans le but de renverser le pouvoir de manière anticonstitutionnelle.

La situation au Proche-Orient

La Russie continuera de mettre le cap sur le règlement politico-diplomatique des conflits au Proche-Orient, et ce, sans ingérence extérieure. Moscou opte pour le règlement en Syrie, l'unité de son peuple et l'intégralité territoriale du pays.

## Lutte antiterroriste

L'axe majeur de la lutte anti terroriste est la création d'une coalition internationale. Moscou est opposé à l'utilisation d'organisations terroristes par des Etats pour atteindre leurs buts politiques, idéologiques et autres ; et a ses formes tout en soutenant que l'acte terroriste ne peut justifier des motifs idéologiques, politiques, religieux, raciaux, ni par n'importe quels autres. Par contre, la Russie prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir et contre le terrorisme, protéger son peuple et le pays contre les actes terroristes, contre la diffusion de l'idéologie terroriste et extrémiste.

## Le facteur de la force

Le document constate d'ailleurs que le rôle du facteur de la force dans les relations internationales a augmenté, vu les tensions et l'instabilité des systèmes politiques et économiques, et le renforcement et la modernisation du potentiel militaire, la création et le déploiement de nouvelles armes minent la stabilité stratégique, présentent une menace à la sécurité globale, assurée grâce aux accords en matière de contrôle d'armes.

Bien que le risque qu'une guerre d'ampleur se déclenche, y compris une guerre nucléaire entre les acteurs clés, reste faible, les risques de les impliquer dans des conflits régionaux et dans les escalades des crises augmentent. La Russie de son côté continue à œuvrer pour le renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires.

## La lutte pour la domination et la dissuasion de la Russie

La lutte pour la domination dans le monde devient la principale tendance. La ligne des Etats-Unis et de leurs alliés vise à dissuader la Russie, alors que la pression politique et économique sape la stabilité régionale et globale. L'Onu est considérée par la Russie comme un centre de contrôle des rapports internationaux et de coordination d'une politique qui n'a pas d'alternative. La Russie va favoriser l'amélioration du mécanisme d'application des sanctions par les Nations unies. En l'espèce, les décisions devront être prises de façon collective et collégiale au Conseil de sécurité.

## Les rapports Russie-UE

L'Union Européenne entend rester un partenaire économique et politique important pour l'État russe qui prône une coopération stable et prévisible. Le régime de visa est un des obstacles principaux sur le chemin de l'évolution des contacts Russie-UE et sa levée donnera donc un coup de fouet au renforcement de la coopération.

## Les relations Russie-Otan

La Russie entend bâtir ses relations avec l'Otan en fonction du niveau de préparation de cette dernière en vue d'un partenariat équitable. Or, l'activité militaire de l'Otan près des frontières russes ne fait que créer de nouvelles lignes de division et approfondir celles déjà existantes.

## Médias

La Russie envisage l'intensification des positions de ses médias à l'étranger en vue de diffuser auprès du public internationale des informations objectives.

Noël Ndong

## DIALOGUE INTERBURUNDAIS

# Reprise des consultations à Bujumbura

**Les parties impliquées dans la résolution de la crise burundaise se sont retrouvées, le jeudi 8 décembre à Bujumbura pour la reprise des consultations, sous les auspices de l'ancien président tanzanien, William MKapa, le médiateur dans cette crise.**

Ces consultations « *s'inscrivent dans une série d'engagements formels et informels avec et entre les diverses parties de l'intérieur et de l'extérieur du Burundi et également avec les acteurs internationaux constituant une fondation ferme du processus de paix* », indique un communiqué.

La première série de rencontres que le médiateur avait eu en mai dernier à Arusha tour à tour avec des représentants du gouvernement, du parti au pouvoir et de ses alliés, les représentants de la société civile et quelques rares membres de l'opposition, avaient permis au facilitateur de « *comprendre le nœud de la crise* ». Il en avait profité pour mettre sur pied un calendrier d'autres rencontres, la liste des participants et les points à discuter.

Depuis lors, le médiateur a multiplié des contacts sans

trouver un terrain d'entente sur l'organisation d'un dialogue inclusif interburundais. Pourtant à l'issue de leur rencontre avec le médiateur à Bruxelles, les membres de la délégation du Conseil national pour le respect de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et de l'état de droit (Cnared) qui avaient précédemment lancé un appel au boycott, n'avaient pas caché leur satisfaction.

Le Burundi a plongé dans une grave crise émaillée de violences, lorsque le président Pierre Nkurunziza a annoncé sa candidature en avril 2015 pour un troisième mandat, avant d'être réélu en juillet.

Depuis le début de la crise, ces violences ont fait plus de 500 morts, et le Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés estime à plus de 270.000 le nombre de Burundais ayant fui le pays.

Nestor N'Gampoula

## ÉTUDE

# Les panneaux solaires auront bientôt payé leur « dette énergétique »

**Les panneaux solaires, grâce à l'énergie propre et renouvelable qu'ils produisent depuis 40 ans, auront compensé d'ici 2018 tous les gaz à effet de serre (GES) émis pour les produire, souligne une étude parue mardi.**

Ils devraient aussi avoir « remboursé » dès 2017 l'énergie qui a dû être dépensée pour les fabriquer. Ce point de bascule coûts-avantages pourrait même être déjà passé, depuis 2011, selon certains calculs, indique cette étude néerlandaise parue dans Nature Communications. Désormais, à chaque doublement de capacités solaires installées, l'énergie nécessaire pour produire les panneaux baisse de 12 à 13% et les GES émis de 17 à 24%, ont calculé les auteurs, qui ont analysé les données disponibles depuis 1975.

Depuis cette année-là, la capacité de ce secteur a crû de 45% par an en moyenne, pour atteindre 230 milliards de watts (230 gigawatts ou GW) en 2015, un boom qui a pu faire craindre que la fabrication de ces équipements fasse à la fin plus de mal que de bien, rappellent les auteurs.

En 1975, le monde comptait moins de 10.000 panneaux solaires, contre environ un milliard aujourd'hui, indique à l'AFP l'un des auteurs, Wilfried Van Sark, de l'Université d'Utrecht. Et d'ici fin 2016, « *nous aurons quelque 300 GW installés* », soit 1 à 1,5% de la demande mondiale d'électricité.

Avec une durée de vie moyenne de 30 ans, une centrale photovoltaïque devrait rembourser « plusieurs fois » l'énergie nécessaire à sa production, ajoutent les chercheurs. L'effet photovoltaïque, qui permet la transformation de l'énergie lumineuse en électricité, a été découvert en 1839 par le Français Antoine Becquerel.

La première batterie a été produite en 1954, trop chère cependant pour être généralisée. La technologie fut ensuite utilisée dans les années 60 pour les infrastructures spatiales, avant de commencer à se développer sur Terre dans les années 1970. Depuis, le coût d'investissement n'a cessé de décliner, rappelle l'étude: en 1976, il était d'environ 80 dollars constants (75 euros) par Watt crête de puissance, contre 64-67 dollars américains aujourd'hui.

AFP



## LUTTE CONTRE BOKO HARAM

## L'ONU invite les Etats africains à être vigilants et unis

**Inquiet de la recrudescence d'actes d'insécurité perpétrés par le groupe Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en Afrique, le représentant spécial par intérim du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, François Lounceny Fall a invité, le 7 décembre, les pays africains à faire preuve d'unité, de vigilance et de détermination afin de coaliser leurs actions dans la lutte contre ce phénomène.**

A la faveur de la réunion du conseil de sécurité des Nations unies et présentant le dernier rapport du secrétaire général relatif à la situation sécuritaire en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Brenuac), François Lounceny Fall a évoqué que, les activités de Boko Haram influent négativement sur la sécurité régionale, tout en reconnaissant que sa capacité à semer le chaos dans

le continent ne doit pas être sous-estimée.

Par ailleurs, pour le représentant spécial par intérim, malgré le fait que ces groupes ne cessent de mener les attaques asymétriques en ciblant principalement des civils, les efforts collectifs des pays du Bassin du Lac Tchad contre Boko Haram ont abouti à des succès militaires et sécuritaires substantiels. D'autant plus, la force multinationale mixte continue ses opérations transfrontalières et re-

pris la plupart des territoires qu'il contrôlait.

« Les activités de Boko Haram fragilisent les efforts de développement et exacerbent les difficultés économiques des pays du Bassin du Lac Tchad. La situation des personnes déplacées demeure très préoccupante. Ces attaques récurrentes de Boko Haram empêchent l'accès des acteurs humanitaires aux zones touchées », a déploré, François Lounceny Fall.

Parlant des effets négatifs de ces actes de violence, notamment en matière d'insuffisance de fonds destinés à financer les opérations de la force multinationale mixte, les efforts humanitaires et de relèvement, l'orateur a souli-

gné que les pays du Bassin du Lac Tchad assument le fardeau financier de la lutte contre Boko Haram.

« Un soutien adéquat à la force, qu'il soit financier, logistique ou en équipement, demeure crucial pour améliorer ses capacités opérationnelles et consolider les gains enregistrés. L'éradication du groupe demande la détermination, la vigilance et la mise en place d'une politique commune visant à remédier aux causes profondes de l'extrémisme violent. Pour ce faire, il y a un besoin urgent de financer les activités de relèvement et de développement dans les zones libérées afin de réintégrer les

déserteurs et leurs familles dans leurs communautés respectives », a-t-il ajouté.

Concluant son propos, le représentant spécial a recommandé aux institutions du continent, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cééao) que des rencontres stratégiques sur la question se tiennent sans délai supplémentaire.

Ceci, pour mettre sur pied une politique régionale susceptible de remédier aux défis sécuritaire, humanitaire et de développement.

**Rock Ngassakys**

# AIRFRANCE

## AVIS AUX VOYAGEURS

### NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT **21H35**.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE **17H30** ET FERMERONT A **20H05**.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A **1H30** AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://www.airfrance.cg)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



# Camair-Co

L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord!





## ECONOMIE FORESTIÈRE

## Le département se dotera sous peu d'une direction générale des eaux

Le ministère de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement s'apprête à créer une direction générale chargée de la gestion des eaux, selon une annonce faite par Mme Rosalie Matondo, cheffe de ce département qui joue un rôle stratégique dans l'économie du Congo.

« Nous avons négligé un volet de notre département, celui des eaux. Nous sommes le ministère des Eaux et forêts. Nous allons créer une direction générale qui s'occupera désormais des eaux », dit-elle.

La création de cette direction des eaux participe sans nul doute à la volonté de promouvoir la gestion rationnelle de nombreux plans d'eau dont dispose le Congo. La forêt congolaise s'étend sur une superficie de 22 millions d'hectares dont 7 millions de forêt inondée, soit 10% des forêts du Bassin du Congo.

La création d'une direction des eaux arrive non seulement à point nommé mais s'inscrit dans le droit fil du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, lancé en novembre dernier par le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Gusso, en marge de la COP22 à Marrakech au Maroc.

Le Bassin du Congo compte 220 millions d'hectares et constitue le deuxième poumon vert planétaire après l'Amazonie en Amérique Latine. L'initiative du Fonds

bleu du Bassin du Congo prévoit des subventions renouvelables annuellement à hauteur de 100 millions d'euros, soit plus de 65 milliards de francs CFA.

« Le Fonds bleu veut dire valoriser les plans d'eau que nous avons non seulement au Congo mais aussi au niveau des dix pays ayant en partage les forêts du Bassin du Congo », explique la ministre Rosalie Matondo.

Selon elle, les plans d'eau jouent un rôle éminemment important, notamment dans la production de l'hydroélectricité, l'approvisionnement en eau potable des populations, la pratique de l'aquaculture et l'irrigation de l'agriculture, ainsi que dans l'assainissement des cours d'eau.

Les plans d'eau représentent alors un secteur transversal dont la gestion stratégique appelle à une étroite collaboration avec un certain nombre de départements ministériels, en vue de la mise en valeur effective des ressources hydrologiques nationales.

Deuxième pourvoyeur d'emplois au



Congo, après la fonction publique, le secteur forestier demeure important dans le cadre de la diversification de l'économie. Même si le bois a perdu sa place de première richesse du pays à partir de 1973

au profit du pétrole, le secteur forestier ne cessera d'influer sur l'économie du Congo grâce au potentiel inexploitable et à la capacité de résilience de la forêt.

**Christian Brice Elion**

## COMMERCE DU BOIS

## Le système informatisé de vérification de la légalité sera lancé dès 2018

**Avant cette échéance, le commerce du bois congolais à destination du marché européen est toujours soumis au Règlement bois de l'Union européenne (RBUE). C'est l'une des résolutions du 5ème Comité conjoint de mise en œuvre de l'APV-FLEGT Congo-UE, qui s'est tenu à Brazzaville du 6 au 7 décembre dernier.**

Six mois après la tenue du 4ème comité conjoint Congo-UE (CCM) en juin 2016, les parties prenantes à l'Accord de partenariat volontaire FLEGT (Application des réglementations forestières, gouvernance et accords commerciaux) viennent de se rencontrer pour faire le point de la mise en œuvre du processus depuis le précédent CCM, et d'orienter le travail pour

l'année 2017.

Les travaux du CCM, visant davantage de transparence et de traçabilité dans le commerce du bois congolais vers le marché européen, se sont déroulés les mardi et mercredi sous la coprésidence de la ministre de l'Économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, et de l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, Saskia De Lang. En effet, au sujet du développement du système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) devant permettre, à l'horizon 2018, d'insérer toutes les données réelles d'exploitation dans tous les sites du pays, où quelque 32 concessionnaires produisent. « Le logiciel est développé. Les administrateurs sont

pris en charge de façon permanente par l'administration forestière », indique le communiqué final des travaux.

A en croire le point focal APV, Adolphe Ngassembo, l'année 2017 sera consacrée aux recherches de solutions pour préparer la livraison officielle de ce nouveau logiciel informatisé. Cela dit, la partie congolaise s'est engagée à identifier rapidement la meilleure option pour garantir l'hébergement permanent au niveau national de l'expert chargé de ce chantier.

Un autre défi s'impose aux deux parties: celui de mobiliser des fonds d'investissement et le développement des mécanismes pérennes de financement du fonctionnement du SIVL. A ce sujet, « les parties européenne et congolaise ont validé le manuel de procédures de l'auditeur indépendant du système et le calendrier d'audit ».

Pour livrer son bois aux marchés européens, en attendant le lancement du SIVL, le Congo est invité à se conformer au Règlement bois de l'UE. C'est ce qui a conduit la partie congolaise à demander à ses partenaires européens de notifier au gouvernement tous les cas d'importation dans l'UE du bois d'origine congolaise faisant l'objet de demandes complémentaires de documentation, d'actions correctives, d'injonctions ou de sanctions.

Avec plus de 5,6% de taux de contribution au PIB, le bois est la deuxième source nationale de revenus au Congo après le pétrole. Le secteur bois crée près de 11.000 emplois directs et environ 5.000 emplois induits.

« Nous devons œuvrer pour la multiplication des initiatives allant dans le sens d'une application stricte des dispositions légales et réglementaires et pour continuer à rechercher les voies et moyens qui permettent la lutte et surtout la prévention de l'exploitation illégale », a déclaré Rosalie Matondo. Quant au retard dans la publication du texte de la nouvelle loi portant régime forestier ; la mobilisation des fonds d'investissement pour le déploiement du SIVL ; la mobilisation du budget du secrétariat technique et de la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité, l'ambassadeur de l'UE, Saskia De Lang, appelle à des actions concertées.



Rosalie Matondo et Saskia De Lang échangeant les parapheurs après la signature de l'aide-mémoire final

**Fiacre Kombo**

## HOMMAGE

# Bienvenu Sidobé Mépépé «Cœur-à-Cœur» conduit à sa dernière demeure

**Mort en France le 28 novembre dernier, Bienvenu Sidobé Mépépé, a été conduit à sa dernière demeure, le 07 décembre 2016. Bien avant son inhumation au cimetière privée Bouka, une cérémonie de recueillement a eu lieu, au palais des Congrès de Brazzaville, en présence des ministres de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni ; des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat ; et de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Ermela Doukaga.**

Plusieurs allocutions ont marqué cette cérémonie funèbre. Le mot des comédiens lu par l'un des anciens, Pantalón Zoba ; celui de la société civile de philosophie ; et celui de la famille lu par le député Zoniaba ; avant que la directrice de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emma Mireille Opa Elion, ne prononce l'oraison funèbre. Dans celle-ci, madame Emme Mireille Opa Elion, a déclaré que si la mort demeure le grand phénomène, une évidence inéluctable connue de tous, mais lorsqu'elle survient, personne ne s'y attend. Bien qu'une évidence, une irréfutable réalité, les humains n'ont aucune force, ni aucun moindre courage pour l'accepter, ils sont affectés au tréfonds de leur sensibilité. « Alors que pleins de projets bouillonnaient dans ton esprit pour illuminer la culture de notre pays, c'est la désagréable et lugubre surprise qui survient, la mort. Pauvres sont les mots et expressions pour exprimer le choc, le pincement, la douleur que nous éprouvons face au vide créé par ton éternelle

disparition », a-t-elle ajouté. Poursuivant son oraison funèbre, la directrice de cabinet du ministre de la Culture et des arts, a reconnu la bonté de l'illustre disparu. C'est sans prétention, ni ostentation d'affirmer que Sidobé Mépépé alias « Cœur à Cœur, le Guru » fut quelqu'un de bien, dit-elle. Individuellement ou collectivement, Sidobé fut un homme épris de paix et d'un profond sens de justice. Dans son milieu non seulement qu'il apportait son humour plein de sagesse, il était un conciliateur et un médiateur sans pareil. Cœur à Cœur fut un humoriste au sens plein du terme dont la renommée a traversé les frontières congolaises. Les éloges des chroniqueurs culturels de RFI, TV5, France 24 etc, sur l'artiste témoignent la grandeur de son talent. « Ton humour est aussi clair que la lumière que le soleil nous renvoie chaque jour. Souvent toi, Cœur-à-Cœur, tu t'emballes. Et déballe tout ton savoir sans le vouloir. Tu as laissé nos cœurs en somnolence, par ton absence.



La dépouille de Bienvenu Sidobé Mépépé exposée au palais des Congrès

Comment allons-nous sortir de cette indolence. Toi qui nous a redonné le sourire de notre enfance. Par ta prestance tu évacuais nos souffrances. Nous ne t'oublierons pas, car nous serons toujours sur tes pas. Adieu l'artiste. Ton rire au pluriel restera à jamais gravé dans nos mémoires », a conclu la directrice de cabinet.

## Qui était Bienvenu Sidobé Mépépé ?

Né le 26 septembre 1968 à Elogo, district de Souanké dans le département de la Sangha, les qualités artistiques de Bienvenu Sidobé Mépépé commencèrent depuis l'école primaire. Très jeune, il fut sélectionné pour représenter le département de la Sangha au

cours d'un Festival national du théâtre scolaire à Pointe-Noire. Sans ambages Bienvenu Sidobé Mépépé a eu un cursus scolaire élogieux. Il s'est distingué dans ses différentes classes par son intelligence et par une bonne éducation.

Détenteur d'une licence en philosophie et d'une autre en sociologie, ses amis et collègues reconnaissent en lui un homme courtois et plein de vie. Enseignant de philosophie aux lycées de la Révolution et Joseph Chaminade, Bienvenu Sidobé Mépépé, a beaucoup marqué ses élèves qui se souviendront combien ses cours étaient toujours animés. « Si vous fuyez les cours, je vous mettrais dans la cours où vous vous ferez la cour ; sachez que vous ne serez ja-

mais jugez par aucune cour mais par vos profs, même si certains d'entre eux sont courts », aimait-il amuser ses élèves. Un modèle d'enseignant qui savait mettre un bémol entre rigueur et tempérance dans sa pédagogie.

Bien qu'enseignant, il a exercé pleinement sa carrière d'humoriste. Il est : fondateur du Festival du rire indépendance ; cofondateur du Festival du rire TuSeo avec Lauriathe Bikouta ; cofondateur de l'Association des comédiens et humoristes du Congo ; l'un des rares comédiens congolais qui a émerveillé le chef de l'Etat et ses pairs lors des différents banquets et cérémonies officielles de la République.

Nommé directeur de la coopération et de la communication au ministère de la Culture et des arts, en juin 2016, en six mois seulement, Bienvenu Sidobé Mépépé, a marqué également les chefs de missions diplomatiques accrédités au Congo, qui gardent en lui le souvenir d'un directeur de la coopération et de la communication, dynamique, plein d'énergie, courtois et rempli de vision. Il était père de 4 enfants

Une représentation comique sous quelques pas de danse faites par le groupe Tchiwawa Salseros a ponctué la cérémonie d'hommage.

**Bruno Okokana**

## COUPE DE FRANCE

## Le programme des Congolais de la diaspora en 32<sup>e</sup> de finale

La Fédération française de football a procédé, lundi, au tirage au sort des 32<sup>e</sup> de finale de la Coupe de France, synonymes d'entrée en lice des clubs de Ligue 1. Près de 30 joueurs congolais ou originaires du Congo pourraient être concernés, dont 7 Diabes rouges. Les matchs auront lieu les 7 et 8 janvier.

US Avranches MSM (National) - Stade Lavallois (L2/Chris Malonga, Yven Moyo et Davel Mayela);  
EA Guingamp (L1) - Le Havre AC (L2/Teddy Lia Okou);  
US Quevilly Rouen Métropole (National) - Jeanne d'Arc Drancy (CFA/Brunallergene Etou);  
Sainte-Geneviève Sports (CFA 2/Dolan Bahamboula) - Stade Malherbe de Caen (L1/Durel Avounou);  
Vendée Le Poiré-sur-Vie Football (DH) - Viry-Châtillon ES (CFA/Dalnath Miatoudila);  
US Granvillaise (CFA) - Angers SCO (L1/Fodé Doré);  
FC Lorient (L1/Bradley Mazikou) - OGC Nice (L1);  
Blagnac FC (DH) - Chamois Niortais FC (L2/Fernand Mayembo);  
Bergerac (CFA/Damien Mayenga) - Rodéo Toulouse FC (CFA 2);  
Toulouse FC (L1) - Olympique de Marseille (L1/Brice Samba junior);  
Blois Foot 41 (CFA 2/Hermann Mongomba) - FC Nantes (L1/Jules Iloki);  
AS Monaco (L1/Dylan Bahamboula) - AC Ajaccio (L2);  
Grenoble Foot 38 (CFA/Bryphil Nkouma) - Etoile Fréjus Saint-Raphaël FC (CFA);  
Besançon FC (CFA 2) - AS Nancy (L1/Tobias Badila, Yann Mabella et Faitout Maouassa);  
Louhans-Cuiseaux FC (CFA 2) - Dijon FCO (L1/Arnold Bouka Moutou et Dylan Bahamboula);  
Hauts Lyonnais (DH) - CA Bastia (National/Blanstel Koussalouka);  
AJ Auxerre (L2) - ESTAC Troyes (L2/Randi Goteni);  
Olympique Lyonnais (L1/Alan Dzabana) - Montpellier (L1/Morgan Poaty);  
PSG (L1/Jonathan Ikoné Nanitamo) - Bastia (L1/Thievy Bifouma).

**Camille Delourme**

## FOOTBALL

## Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Coupes d'Europe

### Ligue des champions, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe A

Sans Jonathan Ikoné Nanitamo, non retenu, le PSG frôle la défaite à domicile face aux Bulgares de Ludogorets (2-2). Et se fait chiper la première place du groupe par Arsenal, large vainqueur du FC Bâle (4-1). Notons la qualification surprise des Bulgares pour la Ligue Europa.

### Ligue des champions, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe E

Sans Yhoan Andzouana, non inscrit sur la liste Uefa, Monaco, déjà assuré de la première place du groupe, chute sur le terrain du Bayer Leverkusen (3-0). Un succès qui permet aux Allemands d'accompagner l'ASM en 8<sup>e</sup> de finale. Troisième après son succès sur le CSKA Moscou, Tottenham ira en Ligue Europa.

### Ligue des champions, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe H

Sans Alan Dzabana, non convoqué, Lyon ne parvient pas à battre Séville (0-0). Et est donc reversé en Ligue Europa. Steven Nzonzi, plutôt à son avantage, a joué toute la rencontre. La Juventus de Turin est première du groupe.

### Youth League, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe A

Titulaire, Jonathan Ikoné Nanitamo inscrit un doublé à la 32<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> minutes, lors du carton des U19

du PSG face à Ludogorets (4-1). Ses deux premiers buts dans la compétition en 4 matchs. Le jeune Bardou Mapeja est resté sur le banc. Le PSG termine en tête de son groupe devant les U19 du FC Bâle.

### Youth League, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe C

Malgré l'égalisation de Jordi Mboula, jeune international espagnol d'origine congolaise, les U19 du FC Barcelone, déjà qualifié, s'incline à domicile face au Borussia Mönchengladbach (1-2). Entré à la 68<sup>e</sup>, Mboula a marqué, à la 79<sup>e</sup>, son 5<sup>e</sup> but en autant de matchs joués (pour 2 passes décisives). Les jeunes de la Masia finissent en tête de leur groupe.

### Youth League, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe E

Antoine Makoumbou, jeune milieu de 18 ans, est resté sur le banc lors du succès des U19 de Monaco chez ceux du Bayer Leverkusen (2-1). L'ASM termine à la deuxième place de son groupe derrière le CSKA Moscou.

### Youth League, 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, groupe H

Les U19 de Lyon sont battus à domicile par ceux de Séville (0-1). Remplaçant, Thomas Oualembo est entré à la 75<sup>e</sup> minute. Avec ce revers, Lyon perd la 2<sup>e</sup> place au profit de la Juventus.

**C.D.**

## ACCÈS À L'INFORMATION

## La Suède et l'Unesco favorables à l'adoption de la loi en RDC

Le sujet était au centre du Forum de communication et d'échanges tenu l'après-midi du 6 décembre au Cercle de Kinshasa en marge de la célébration du 250e anniversaire de la loi sur la liberté d'expression suédoise.

Avec comme toile de fond l'Expérience de la Suède et la politique stratégique de l'Unesco, le forum de communication et d'échanges sur l'accès à l'information s'est révélé un plaidoyer en faveur de l'adoption de la loi s'y référant par la RDC. Il a été mené par les trois principaux orateurs du jour, en l'occurrence Abdourahamane Diallo, représentant de l'Unesco en RDC, Maria Håkansson, ambassadeur de Suède et le président de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), Kasonga Tshilunde.

Abdourahamane Diallo s'est évertué à rappeler l'importance de la liberté de l'accès à l'information. En effet, le représentant de l'Unesco a saisi l'occasion pour souligner que ladite loi « concerne tous les domaines de la société ». De se rendre pourtant à l'évidence « qu'il y a encore un déficit, que l'on ne comprend pas encore ce que c'est la loi d'accès à l'information, d'où il faut multiplier ce type de forum pour expliquer que cette loi n'est pas que l'affaire des médias et journalistes mais qu'elle concerne toutes les strates, toutes les thématiques et les composantes de la société ».

Maria Håkansson a dans son propos évoqué l'expérience de sa nation partant de l'année 1766. Il a plu à l'ambassadeur de Suède de faire savoir à l'assistance hétéroclite que « le Parlement suédois a adopté la première loi constitutionnelle pour la liberté de la presse abolissant ainsi la censure qui avait fort frappé les œuvres imprimées et garantissant au public son droit d'accès aux documents officiels et aux citoyens de participer au débat politique ». Et de renchérir : « La loi constitutionnelle sur la



Une vue partielle de l'assistance

liberté de la presse a, par la suite, joué un rôle décisif pour l'émergence de notre état providence suédois. Ce texte sur la liberté de la presse était unique en son temps formulé par le parlementaire Anders Chydenius, il a été adopté dix ans avant la Constitution américaine et garantissait la protection du droit de liberté d'expression à tous ses citoyens. La parole libre est non seulement une condition préalable à la démocratie mais aussi le garant du développement de la société. Il ne fait aucun doute que cette société ouverte a jeté les bases de la croissance économique et de la prospérité de notre pays ».

#### L'accès à l'information pour tous

Maria Håkansson est désolé de constater que « malheureusement les droits et libertés fondamentaux sont de plus en plus menacés de par le monde. Les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme sont

frappés par des législations répressives, le harcèlement et le fait de proférer des menaces devient monnaie courante. Des statistiques très inquiétantes au niveau mondial de l'Unesco montrent, par ailleurs, que près de 800 journalistes ont été tués ces 10 dernières années ». Et d'ajouter un autre constat sur « les restrictions accrues à l'égard des médias en République démocratique du Congo. Des journalistes ont été arrêtés et des journaux fermés, des signaux de radios interrompus et bloqués pendant quelques temps ». Elle a, à cet effet, appelé « les autorités de la RDC de permettre à tous les médias de fonctionner librement et aux voix de toutes les couches de la population et les acteurs politiques d'être entendues ».

Pour sa part, Abdourahamane Diallo a salué « les efforts engagés ici en RDC pour l'adoption de la loi sur l'accès à l'information portée par les organisations de la

société civile, notamment le Collectif 24. Ils se sont battus de sorte que cette loi passe déjà au niveau de l'Assemblée nationale. Et, bientôt, nous l'espérons au niveau du Sénat, pour que le pays se dote de cette législation ». Kasonga Tshilunde s'est dès lors réjoui des avancées connues grâce à l'action du Collectif 24 réunissant des associations de la société civile, principalement des avocats et la corporation journalistique. De relever ici qu'il « a été entamé un plaidoyer pour que cette loi soit alignée et adoptée pour enfin être promulguée ». Il a soutenu qu'un point d'honneur est mis « à faire comprendre aux députés estimant que c'est une loi de plus sur la liberté de la presse qu'elle n'est pas une nouvelle. Quitte à leur expliquer que celle-ci est une loi générale d'information à l'intention de tous les citoyens congolais qui veulent se renseigner sur un aspect quelconque de la vie nationale ».

Et d'abonder dans le même sens que le représentant de l'Unesco, il a martelé « qu'elle ne concerne pas seulement les journalistes même s'il est établi qu'ils en sont les plus grands bénéficiaires ». Et d'ajouter enfin sa conviction que « si cette loi est adoptée par l'Assemblée nationale et promulguée par le président de la République, il leur sera plus facile de travailler comme il se doit, de livrer des informations avec des sources dignes ». Au reste, Maria Håkansson a souligné que « la liberté de la parole ne doit jamais être considérée comme un acquis, elle doit toujours être défendue ». Et de dire en conclusion son espoir que ce 6 décembre sera le signal de départ de l'engagement renouvelé dans ce sens.

Nioni Masela

## L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN



## LES DÉPÊCHES DU CONGO

ÉDITION INTERNATIONALE

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION INTERNATIONALE

DISPONIBLES À PARIS

#### OÙ TROUVER VOTRE QUOTIDIEN ?

- Kiosque Place Clichy (face Quick) au 7, Place de Clichy 75017 Paris
- Kiosque Ménilmontant au 139, bd de Ménilmontant 75011 Paris
- Kiosque face au Fouquet's 99, av. des Champs Elysées 75008 Paris
- Kiosque Porte de Clignancourt au 77, bd d'Ornano 75018 Paris
- Kiosque au 27 avenue Hoche 75008 Paris
- Kiosque sortie métro Barbès Rochechouart 75010 Paris

Brazzaville  
Kinshasa

Abonnez-vous par mail : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## ÉCHOS DES COMMUNES

## Limete dans l'œil du cyclone

**Ce secteur situé précisément dans le périmètre compris entre le siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et la résidence de son président national Étienne Tshisekedi s'est forgée, bien malgré lui, la réputation d'une zone névralgique.**

C'est dans ce rayon d'action que de nombreux incidents ont été déplorés sur fond d'actes subversifs qui, jusque dans un passé récent, ont mis en mal la quiétude des Kinois. Par ces temps qui courent, il ne fait pas bon vivre dans ce quartier, l'un des plus huppés de Kinshasa. La sécurité y est toujours précaire et fragile. Tout peut, en effet, capoter à n'importe quel moment. Le fait pour « Ya Tshishi » d'y avoir établi sa résidence sur l'avenue Pé-tunias à la 10e rue serait à l'origine du calvaire récurrent que vit la population de ce coin de la capitale obligée de faire avec. Les troubles, pillages, arrestations, affrontements entre les militants de son parti et les policiers anti-émeute sont devenus le lot quotidien des résidents de ce quartier d'où partent souvent des manifestations d'envergure de l'opposition.

À l'approche de la date du 19 décembre censée marquer la fin du mandat constitutionnel du chef de l'État, la police qui redoute des troubles, a déjà déployé ses unités sur les lieux afin de parer à toute éventualité. Sur

le petit boulevard où est érigé le nouveau siège de l'UDPS sur la 11e rue, des policiers armés montent la garde à quelques encablures, épiaient les moindres faits et gestes des militants. Une tente estampillée du sceau de la police faisant front au siège du parti est dressée comme pour bien tenir à l'œil les affidés du « lider maximo ». Ces derniers, regroupés autour de leurs encadreurs, écoutent religieusement les dernières consignes. Michel Ndolo (23 ans) ne rate plus une seule occasion pour exprimer son ras-le-bol face aux violences récurrentes qui gangrènent son quartier et, comme beaucoup d'autres habitants, il pense déjà aller s'installer ailleurs. « Les 19 et 20 septembre derniers, nous avons vécu des troubles qui ont entraîné mort d'homme à la suite d'une manifestation de l'opposition. Nous vivons dans une psychose continue et permanente. D'ici le 19 décembre, nous serons obligés d'aller trouver refuge ailleurs », a-t-il lâché sur une pointe d'amertume.

Les plus téméraires, eux, n'entendent pas bouger de leur lieu d'habitation. « J'ai pris des dispositions nécessaires. Adviennne que pourra ! », a lancé Amédée dont la maison jouxte la permanence de l'UDPS. Dans plusieurs familles, les provisions alimentaires garnissent les réfrigérateurs et autres congélateurs, question de parer à toute éventualité. Un peu plus loin, Donat



Entrée du Boulevard Lumumba à la hauteur de la 1re rue Limete

Midike (33 ans) taille bavette, à l'ombre des feuillages d'un arbuste, avec une poignée des militants autour des enjeux politiques. Il s'extasie à l'idée d'être approché par un journaliste. Il vante les mérites des combattants tout en observant une pensée pieuse à l'endroit de tous ceux qui ont payé de leur vie pour défendre une juste cause, celle de la liberté et de la démocratie. Citant au passage un de ses grands amis, Clovis Wemankoy Tambwe plusieurs fois arrêté et dont le nom est souvent associé à plusieurs manifestations subversives à Kinshasa, le jeune Donat loue le sens du risque

d'un compère dont il a perdu les traces.

À la question de savoir où se trouverait actuellement Clovis qu'il tient apparemment en estime, il écarquille ses yeux avant de lâcher : « Tout ce que je sais est que l'un de ses proches en la personne d'Ongono Mulasa Patrick a été arrêté au début du mois d'août 2016 en lieu et place de son frère en cavale ». Dans cet environnement bruyant où l'on parle de tout et de rien, chacun tente de vanter ses prouesses de combattant aguerris à l'instar de celui qu'on appelle affectueusement « Ya Franck », un malabar d'une trentaine d'années au

physique impressionnant. Il a participé à toutes les péripéties ayant émaillé le combat du parti pour la liberté. Au départ déterminé, à l'instar de ses amis, à tout mettre sens dessus-dessous le 19 décembre, le jeune homme s'est finalement réduit à l'expectative, en attente des résultats des récentes négociations directes entre le pouvoir et l'opposition engagées sous la férule des évêques catholiques. De la suite de ces pourparlers de la dernière chance dépendra de l'attitude à prendre, s'est-il enquis visiblement prêt à se sacrifier pour l'intérêt général.

Alain Diasso

## FORMATION

## Le personnel de Caritas outillé sur l'approche basée sur l'implication de la communauté

**L'atelier qui a duré cinq jours s'est tenu pour la mise en œuvre du Programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques des catastrophes.**

Le personnel des deux Caritas de la province de la Mongala, à savoir Lisala et Lolo, viennent de renforcer leurs capacités sur l'approche basée sur l'implication et l'appropriation de la communauté. Selon une dépêche de l'ONG catholique Caritas, cette formation a permis aux participants d'identifier les catastrophes naturelles qui ont élu domicile dans la Province de la Mongala, à l'instar des inondations, feux de brousse, vents violents, glissements de terrain, mais également des conflits intercommunautaires, l'épidémie de choléra, etc. À en croire le coordonnateur de la Caritas-développement Lolo, M. Oscar Liengo, cette formation leur a permis de comprendre les mécanismes de réduction des risques de ces catastrophes, notamment par la préparation, la résistance, la récupération, l'adaptation et la transformation.

Pour sa part, Juliette Maquart, chargée de programmes à la Représentation de la Caritas internationale Belgique, a souligné que l'objectif de cette formation de

renforcement de capacités du personnel impliqué dans le Programme d'appui à la Résilience de populations vulnérables aux risques des catastrophes est de les initier aux différentes approches du projet, notamment la réduction de risque de catastrophes, l'approche communautaire, une approche 'EFICC' qui est une approche de l'agriculture familiale intégrée. Il s'agit en fait d'une approche intégrée et pluridisciplinaire permettant de renforcer le lien entre la réponse aux urgences et la perspective à long terme. En plus de tout cela, la trentaine de participants ont vu leurs capacités renforcées en matière de procédures de gestion administrative et financière.

Par ailleurs, « nous avons aussi bénéficié des notions sur la communication pour le changement de comportement. Nous remercions particulièrement le chargé de communication de la Caritas Congo ASBL de nous avoir guidé à choisir les méthodes, le moment, le lieu et les messages appropriés pour que les communautés et les ménages ciblés par ce programme adoptent et conservent des comportements sains et compatibles avec leurs conditions de vie », a ajouté l'abbé coordonnateur Oscar Liengo.

Aline Nzuzi

## RETOMBÉES DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

## Mobilisation pour la protection de la vaste richesse forestière

**Il s'agit d'un secteur bien coté pour sa capacité à créer des emplois et autres activités économiques indirectes tant dans les villes que dans les milieux reculés de la RDC. Après l'organisation d'une journée dédiée à l'arbre, le 5 décembre, les exploitants forestiers sont montés au créneau pour rappeler à l'opinion l'impact de leurs activités sur un certain nombre d'indicateurs stratégiques dont les diverses formes de transport, la maintenance des équipements et les micro-projets agricoles ou pastoraux. Pour autant, il faut assurer un meilleur encadrement au secteur forestier pour éviter la catastrophe.**

De la journée dédiée à l'arbre sur le thème interpellateur « Support pour la survie de l'environnement », l'on retiendra un débat sans fin sur la nécessité de mettre en œuvre des politiques mieux adaptées à la réalité de la RDC, un pays pauvre aspirant à un développement économique.

D'une part, les exploitants ont tenu à rappeler leur contribution au développement socioéconomique du pays. L'impact sur la société congolaise est à la fois économique et social car, ont-ils insisté, le secteur forestier investit suffisamment dans

la construction et l'entretien de routes et même dans l'exécution de certains projets de santé et d'éducation. Quant aux micro-projets agricoles ou pastoraux, il faut savoir que l'emploi est essentiellement agricole en RDC, occupant jusqu'à 71 % des Congolais actifs contre 24 % pour le commerce et services et enfin 5 % pour l'industrie. Le secteur tertiaire (commerce et services) domine en milieu urbain, représentant les deux tiers des emplois. Quant à l'agriculture, elle vient plutôt en deuxième position. Par contre, en milieu rural, l'agriculture emploie près de 85 % de la main d'œuvre.

D'autre part, il est difficile, selon les analystes, d'évoquer la problématique du développement économique de la RDC, voire de l'Afrique centrale sans cerner suffisamment certains enjeux dont les sérieuses menaces qui pèsent sur la biodiversité et les ressources forestières de la région. D'où leur appel à la responsabilité en ne ménageant aucun effort pour protéger la richesse forestière de toute perte de superficie ou déforestation. Dans ce cadre, il faut s'assurer de l'efficacité d'une politique de reboisement pour la survie du monde. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## DIALOGUE II

# Démarrage des négociations directes sous les auspices de la Céncó

**Lancement le 8 décembre au Centre Interdiocésain à Kinshasa des discussions directes entre les signataires de l'accord politique du 18 octobre et les non-signataires représentés par le Rassemblement et le Front pour le respect de la Constitution.**

Les choses sont allées très vite. Après que certaines dispositions pratiques ont été réglées, notamment la transmission depuis mercredi de la liste nominative de chaque composante à la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) qui pilote les assises, les choses sérieuses ont pu démarrer le 8 décembre. Le Centre interdiocésain a été le cadre choisi pour abriter ces négociations directes entre, d'une part, le bloc formé par le Rassemblement et le Front pour le Respect de la Constitution cristallisé autour du MLC et, d'autre part, ceux qui ont pris part au dialogue de la Cité de l'Union africaine, en l'occurrence la majorité présidentielle et l'opposition conduite par Vital Kamerhe. C'est dans un format réduit que se déroulent les travaux en raison de quinze délégués par composantes.



Les évêques membres de la Céncó

Pour la cérémonie d'ouverture, l'on a noté la présence de quelques têtes couronnées de deux camps politiques. L'ambiance était soutenue tout au long de cette séance inaugurale marquée essentiellement par le speech du président de la Céncó, Marcel Utambi. Ce dernier a trouvé les mots justes pour expliquer l'enjeu de ce forum capital censé s'articuler, entre autres, sur le maintien ou pas de Joseph Kabila après le 19 décembre 2016 marquant la fin de son deuxième et

dernier mandat constitutionnel. Le message de l'évêque catholique était un message de paix dicté par la circonstance que requièrent les enjeux politiques actuels. Il a lancé un appel pressant aux leaders des partis politiques tant du pouvoir que de la majorité pour que ces derniers puissent relayer auprès de leurs bases respectives des messages de paix et d'apaisement. Il s'agit, a-t-il déclaré, de préserver la paix en cette période fin d'année « pour que les Congolais ne revivent plus ja-

mais les événements du mois de septembre ».

Parlant des travaux proprement dits, il a émis le vœu de voir leurs conclusions conduire « à la réconciliation entre les acteurs politiques à la paix » et permettre l'organisation d'élections démocratiques crédibles et apaisées afin « d'ouvrir le chemin vers l'alternance politique comme l'exige la Constitution ». Pour le président de la Céncó, la recherche des concessions et du compromis ne peut jamais être

considérée comme « des abus de faiblesse mais plutôt comme des signes de grandeur et de dépassement pour favoriser l'intérêt supérieur de la Nation ». L'évêque Marcel Utambi a indiqué espérer que les travaux vont permettre la consolidation effective d'un « État de droit et de paix » que tout congolais est censé protéger. Cette première journée d'ouverture est plutôt prometteuse pour la suite des travaux. Les uns et les autres ont affiché un brin d'optimisme, se déclarant prêts à faire des concessions majeures pour la survie de la République. Pour les délégués du Rassemblement, l'objectif de ce forum est de désamorcer la tension sociale avant le 19 décembre. « La priorité est à la tenue d'élections crédibles et apaisées. Tout le reste, y compris le sort du président Kabila, sera traité pendant le dialogue », clament-ils. Notons que le dialogue devra surtout répondre aux six points soulevés par la Céncó à la fin de sa mission de bons offices dont les principaux sont : l'organisation des élections, la gestion de la transition, la compréhension du « respect de la Constitution ».

Alain Diasso

## COSAF A CUP FOOTBALL U20

### La RDC à forces égales avec le Mozambique

**Les Léopards football de moins de 20 ans de la RDC prennent part au Cosafa Cup en Afrique du Sud, répondant à une invitation adressée à la Fédération congolaise de football association (Fécofa) par le Conseil des associations de football en Afrique australe. Et pour son premier rencontre, la sélection conduite par Otis Ngoma a fait match nul avec le Mozambique.**

Les Léopards de moins de 20 ans ont livré, le 8 décembre, au Moruleng Stadium de Johannesburg en Afrique du Sud leur première rencontre du tournoi du Conseil des associations de football en Afrique australe (Cosafa) face aux jeunes Mambas de Mozambique. Score de la partie : zéro but partout. Le jeune congolais Peter Mutumosi a été élu homme du match au terme de cette rencontre.

Les jeunes poulains du sélectionneur Otis Ngoma effectueront leur deuxième sortie, le 11 décembre, face aux jeunes joueurs de Comores. Les jeunes Léopards se sont entraînés pendant quelques jours à Kinshasa, sous la houlette d'un staff technique conduit par Otis Ngoma, avec à ses côtés Éric Tshibasus comme sélectionneur adjoint et Papy Kimoto en qualité de préparateur physique. La délégation RD-congolaise est arrivée en terre sud-africaine, le 7 décembre, en provenance de Kinshasa, répondant à une invitation formelle de prendre part à ce tournoi qui se déroule du 5 au 17 décembre 2016 et qui oppose les équipes de l'Afrique australe. Il s'agit d'une délégation d'une trentaine de personnes dont vingt athlètes.

Les jeunes retenus par Otis Ngoma sont les gardiens de but Enoch Kamalandwa et Jackson Lunanga, les défenseurs Ernest Luzolo Sita, Peter Mutumosi, Grady Kiala, Trésor Tshibuabua, Kazadi Okito. Les milieux convoqués sont Ifaso Ifunga, William Likuta, Basiala Amongo, Diala Mudiadia, Batista Masikita et Cyprien Ngoma, le fils du sélectionneur Otis Ngoma venu spécialement de la France où il a fini sa formation au Lille Olympique Sportif Club (Losc Lille) pour renforcer la jeune sélection rd-congolaise pour ce tournoi, lui qui fait partie déjà des Léopards U20 aile d'Europe. Les milieux excentrés et les attaquants choisis sont Lubaki kinkela, Kikwama Mujinga, Mvumpa Katompa, Rachidi Musinga, Nathan Simbuka, Chadrack



Peter Mutumosi, élu homme du match RDC vs Mozambique au Cosafa Cup U20

Muzungu et Orly Keva Mbemba. Avant de prendre leur avion pour l'Afrique du Sud, la sélection U20 a battu, le 4 décembre, au stade Tata-Raphaël, l'équipe du Centre de formation de l'AC Ujana par deux buts à zéro, en match de préparation. Avant le départ, le sélectionneur Otis Ngoma disait que ces jeunes vont participer au tournoi pour découvrir la compétition internationale, apprendre et acquérir de l'expérience, mais en tant que compétiteurs, ils y vont aussi pour se battre et aller le plus loin possible. Notons que la RDC est placée dans le groupe D avec le Mozambique son premier adversaire et les Comores. Le groupe A se compose de l'Afrique du Sud, pays hôte de la compétition, du Lesotho, du Swaziland et du Botswana, alors que le groupe B est constitué de la Zambie, du Zimbabwe, et du Malawi. Le groupe C renferme l'Angola, les Seychelles, l'île Maurice et la Namibie. Selon les autres résultats de cette première journée, le Swaziland a dominé le Botswana par deux buts à zéro dans le groupe A et la Zambie s'est promené devant le Zimbabwe par cinq buts à un dans le groupe B.

Martin Enjimo

## CINÉMA

### Yole Africa ! lance un appel à projet

**Le centre de création artistique et d'échange culturel du Nord-Kivu invite les réalisateurs de la contrée, à savoir de Goma, mais aussi de Kinshasa, Bukavu, Lubumbashi et Kisangani à y répondre dans la perspective d'une production de films à l'échelle nationale pour le compte de « Goma capitale du cinéma ».**



Le nouveau logo de Yole! Africa

Le projet « Goma capitale du cinéma » a une ambition bien grande. Car, Yole! Africa envisage de la sorte, souligne-t-il, « faire la promotion et faciliter des rencontres avec des professionnels du cinéma » sous son parrainage. À cet effet, l'organisation entend « mettre à la disposition des réalisateurs sélectionnés une équipe de trois techniciens, les matériels de tournage et une salle de montage ». Les réponses à l'appel à projet de films qui sont dès lors attendues non seulement de Goma, la ville initiatrice, mais également de Kinshasa, Bukavu, Lubumbashi et Kisangani devront contenir deux éléments essentiels. Il s'agit du synopsis accompagné d'une description de scènes qui, précise-t-on, n'est pas tenue de comporter les dialogues. Les réalisateurs intéressés résidant dans les villes susmentionnées sont priés d'envoyer leur candidature avant la date limite. À savoir, cependant, que ceux de Goma n'ont plus qu'une semaine devant eux car ils ont l'obligation de la faire parvenir à Yole!Africa d'ici le 15 décembre. Le

décali n'est pas le même pour ceux de Kinshasa, Bukavu, Lubumbashi et Kisangani. Ces derniers ont jusqu'au 30 décembre pour ce faire.

L'envoi des projets doit se faire par mail via le suivant courriel : capitale-cinema@gmail.com.

Par ailleurs, Yole!Africa annonce qu'il a déjà aménagé le chronogramme du tournage publié en même temps que son appel à films. Il est prévu qu'il se réalise par étapes en commençant par la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Le calendrier se présente dès lors comme suit : la phase initiale devrait durer de décembre à février, janvier y compris, viendra ensuite la seconde de mars réservée aux villes de Bukavu et Kisangani, Lubumbashi et Kinshasa vont boucler la boucle en avril. Les réalisateurs désireux d'avoir plus d'informations sur l'appel à films sont tenus de prendre contact avec Yole! Africa en contactant les deux numéros téléphoniques suivants : +243 8 94 15 30 52 / +243 9 98 79 60 64

Nioni Masela

## FAUNE

## Célébration samedi de la journée internationale des animaux

L'humanité tout entière va célébrer, le 10 décembre, la journée internationale des droits des animaux. Cette journée consiste à manifester en silence sur des lieux où des animaux ont été maltraités, torturés et tués, par exemple dans certains laboratoires de recherche.

La date qui coïncide avec la journée des droits de l'Homme n'a pas bien entendu été choisie au hasard. Elle entend dénoncer « l'hypocrisie » qui consiste à ne pas reconnaître les droits fondamentaux des animaux : droit à la vie, à la liberté et à l'épanouissement naturel. Cette journée vise également à instaurer un débat public sur la manière dont les animaux sont traités, et à parvenir à une reconnaissance internationale de leurs droits fondamentaux à ne pas être exploités.

Les animaux sont des êtres vivants qui méritent d'être traités avec respect et amour. Ils ont non seulement droit à la vie mais également à la liberté. La journée du 10 décembre est une manière de rendre hommage à tous ces animaux maltraités, torturés et tués partout dans le monde. La violence envers les animaux suscite une inquiétude morale croissante. Il y a un an, la mort de « Cecil », le lion tué par un



Les éléphants Crédit photo «DR»

dentiste américain lors d'une partie de chasse au Zimbabwe, avait déclenché une immense vague d'émotion dans le monde entier. La presse en a fait des gros titres et les réseaux sociaux l'ont également pleuré pendant plusieurs jours.

De même, en juillet 2014, une jeune chasseuse américaine, exposant ses trophées de safaris sur sa page facebook, avait indigné de nombreux internautes. Cette dernière était devenue la

cible des défenseurs des animaux, qui ont multiplié les pétitions pour que son compte soit supprimé.

Un peu plus tôt dans la même année, Oscar le chaton, jeté contre un mur dans une vidéo postée sur Internet, avait également suscité des réactions d'indignation. Après une intense campagne sur Internet pour dénoncer l'auteur des faits, ce dernier était arrêté à Marseille, placé en garde à vue

puis écroué. Une plainte était également déposée contre lui par une fondation pour « acte de cruauté et sévices graves » contre un animal.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes pensent qu'il est grand temps que les hommes évoluent en reconnaissant qu'ils ne sont pas les seuls êtres à trouver un intérêt à vivre. Il serait donc urgent que les humains respectent les intérêts des animaux et leur reconnaissent le

droit de ne plus être assimilés à des biens, de la marchandise ou de la propriété. Rappelons que la journée internationale pour les droits des animaux a été initiée par l'organisation britannique Uncaged Campaigns, cette journée est destinée à promouvoir au moyen d'une véritable déclaration universelle des droits des animaux, les droits fondamentaux de tous les animaux au respect et à la vie.

Hugues Prosper Mabonzo

## CAN HANDBALL DAMES - LUANDA 2016

L'Angola s'adjuge le 12<sup>e</sup> titre, le Congo remonte à la 4<sup>e</sup> place

La 22<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball seniors dames s'est achevée, le 7 décembre, à Luanda en Angola avec le sacre des Palencas Negras d'Angola, vainqueurs face à la Tunisie, 37-17, tandis que le Congo quitte la 5<sup>e</sup> place pour la 4<sup>e</sup> après la disqualification du Sénégal.

Classées 5<sup>es</sup> à l'issue des matches de classement de la CAN organisée du 28 décembre au 7 décembre à Luanda en Angola, les Diables rouges dames du Congo Brazzaville sont remontées à la 4<sup>e</sup> place après la disqualification du Sénégal par la Confédération africaine de handball

(CAHB) pour avoir aligné une joueuse ayant déjà porté le maillot des bleues avec l'équipe des juniors de la France.

En effet, après la défaite de la Tunisie tenante du titre en demi-finale face au Sénégal, 20 à 26, elle avait porté une plainte contre son adversaire qui avait aligné une joueuse qui avait déjà joué avec l'équipe de France des juniors. Saisie de l'affaire et après vérification la CAHB a exclu le Sénégal de la compétition. Automatiquement, la Tunisie qui était 3<sup>e</sup> après sa victoire en petite finale contre le Cameroun a été repêchée pour jouer la finale revanche contre l'Angola. Les Palencas Negras, qui rumaient leur



L'équipe angolaise «DR»

revanche depuis 2014 face aux Tunisiennes, ont relevé le défi en s'imposant à elles sur le score de 37 à 17 (mi-temps 16-7). L'Angola a donc détrôné la Tunisie et remporte son 12<sup>e</sup> titre de l'histoire de la CAN et le premier dédié à Édith Lucie Bongo Ondimba.

Le Cameroun quitte la quatrième place pour la troisième et se qualifie pour la prochaine Coupe du Monde de la discipline prévu en Allemagne. Les Lionnes Indomptable accompagneront l'Angola et la Tunisie à cette compétition internationale tandis que le Congo remonte simplement à la quatrième place du classement général.

À l'issue de cette 22<sup>e</sup> édition de la CAN seniors dames, la CAHB a remis des récompenses aux trois meilleures nations, à savoir l'Angola qui, outre le trophée, a reçu un chèque de 25 000 euros, la Tunisie vice-championne a reçu le chèque de 15 000 euros et la troisième équipe, le Cameroun, a reçu 10 000 euros. Par ailleurs, le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Jean Claude Ibovi, a reçu l'étendard de la CAN, en vue de l'organisation de la 23<sup>e</sup> édition de la plus prestigieuse compétition de la CAHB pour la première fois par le Congo en 2018.

Charlem Léa Legnoki



Jean Claude Ibovi recevant l'étendard de la CAN «DR»



## CSUA/ RÉGION 3

# Organisation des Jeux régionaux, un objectif à atteindre d'ici à 2018

L'atelier de planification stratégique de la région 3 du Conseil du sport de l'Union africaine (CSUA), qui s'est achevé le 7 décembre au Complexe sportif de la Concorde a débouché sur un certain nombre de recommandations visant à revitaliser cette région.

Entre autres objectifs prioritaires: l'organisation des Jeux régionaux de la région 3 d'ici à 2018. « L'obligation a été faite à la région 3 d'organiser les jeux régionaux et de faire de ces jeux une condition sine qua non de participation aux Jeux africains », ont précisé les experts dans leurs recommandations. Dans le communiqué final sanctionnant les travaux, d'autres objectifs de la région 3 ont été définis, d'autant que les délégués de la région 3 se sont prononcés sur l'augmentation du nombre d'athlètes qualifiés aux Jeux Olympiques de 2020, tout en précisant leur vision d'occuper le podium lors de ceux de 2024. En juin de l'année prochaine, ces experts ont promis à relever le défi de l'élaboration du plan stratégique de développement du sport de la région 3 et la mise en place du cadre juridique et institutionnel.

Dans les recommandations, les participants ont validé le projet de la création des mécanismes pouvant favoriser une synergie entre la région 3 et la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, avant de rappeler que le conseil du sport de l'Union africaine et les comités

olympiques nationaux de cette région devraient soutenir la région 3 en matière de développement du sport de masse et de renforcement des capacités.

« Les pays membres de la région 3 devraient favoriser le recrutement des experts conseils (consultants) pour faciliter la planification systématique en ce qui concerne l'identification des talents, l'encadrement, le développement et la préparation des athlètes aux compétitions de haut niveau car l'inexistence de ce processus a contribué à la mauvaise performance des pays africains aux Jeux Olympiques », peut-on lire dans le communiqué final. Au terme des débats, un bureau provisoire des experts de la région 3, regroupant 9 Etats membres (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Gabon, Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Principe) a été mis en place. Il est dirigé par le Tchadien Abakar Djermah. Domingo Do Santos du Sao Tomé et Principe a pris la vice-présidence tandis que le Gabonais Edouard Missoni Idembi est le rapport. Le Centrafricain Gas-



La photo de famille des participants/Adiac

ton Gollo et le représentant de la Guinée Equatoriale sont les membres. Le secrétariat permanent est assuré par le Congolais Jean Pierre Longuet. « Ce 7 décembre, témoigne de notre capacité de prendre conscience des défis que nous présente la nouvelle architecture du sport en Afrique, dans la perspective de l'organisation dans les pro-

chains jours, de l'assemblée générale constitutive au niveau des ministres en charge des sports de notre région. Je voudrai au nom du ministre des Sports et de l'Education physique vous féliciter pour la qualité des travaux et des résultats auxquels vous êtes parvenus », a déclaré Urbain Akambo, directeur de cabinet du

ministre des Sports et de l'Education physique. Les experts de la région 3 ont, par ailleurs, pris l'engagement de rendre compte à leurs gouvernements respectifs pour se préparer à l'assemblée générale constitutive de la région du CSUA, au niveau des ministres des sports. La période reste à être déterminée.

James Golden Eloué

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

### 2001 (48)

L'année 2001 s'ouvre sous le signe de la relance économique, du dialogue national, de la Constitution et des élections, si l'on en croit le message de nouvel an du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ces belles perspectives sont, malheureusement, embrumées de mélancolie à cause du dramatique accident ferroviaire à Nvougouti, mercredi 10 janvier 2001, à près de 130 km de Pointe-Noire. C'est le deuxième accident de ce type, après celui du 5 septembre 1991 qui avait fait plus de 137 morts. 84 corps avaient été retrouvés et 29 personnes portées disparues. C'était à l'époque de la transition démocratique. Pour ce deuxième drame, le bilan provisoire officiel est de : 37 morts. Mais des témoins parlent de 70 morts et 53 blessés graves admis à l'hôpital Adolphe Cissé de Pointe-Noire et une quinzaine d'autres blessés à l'hôpital de Dolisie.

Le dialogue, ce serpent de mer, revient régulièrement depuis 1991. La publication le 12 février 2001 des décrets présidentiels portant création et nomination des membres de la commission d'organisation du dialogue national ont provoqué l'ire des partis politiques qui dénoncent la marginalisation dont ils sont l'objet dans l'organisation du dialogue national. En effet, les cinq membres du bureau de la commission d'organisation du dialogue sont tous des proches du président Denis Sassou N'Guesso. Président : Gérard Bitsindou ; vice-président : Mathias Dzon ; secrétaire : Firmin Ayessa ; rapporteur : Charles Zacharie Bowao ; trésorier André Ongagna. On note simplement que toutes

les autres sensibilités politiques nationales ont été royalement ignorées. Comme il fallait s'y attendre, l'opposition réclame un véritable dialogue. C'est quoi le véritable dialogue ? Je note simplement que le dialogue ne peut sortir le Congo de l'ornière fangeuse où se complaisent les politiques veules.

En 2016, au moment où l'opposition embouche la trompette du dialogue, il est intéressant de signaler que deux anciens membres de la commission préparatoire du dialogue de 2001, qui ont quitté le navire du pouvoir, sont aujourd'hui les nouveaux héros d'une certaine orthodoxie politique. Ils ne se satisfont plus des conditions qu'ils posèrent, voire imposèrent, aux autres, pendant qu'ils étaient aux affaires. C'est le Congo, peut-on dire, un brin désabusé par l'incohérence de nos hommes politiques. Les mêmes. Depuis 25 ans, plus pour certains, ils ont hanté les arcanes du pouvoir et ne sont guère repus des bienfaits de la République.

Forum, dialogue inclusif, concertations citoyennes, toutes les formes dialogiques ont été expérimentées, dans ce pays, sans résultat probant. Tout ceci donne l'air d'un éternel piétinement qui relègue au second plan les questions de développement. La Constitution du 6 novembre 2015 vient d'instituer un cadre permanent de dialogue. C'est le lieu approprié de toutes les transactions citoyennes.

Comme je le disais récemment, la recherche éper-

due et effrénée d'un dialogue incantatoire met à nu les faiblesses de l'Etat, en tant que force de coercition. Trop de laxisme réduit la puissance régalienn. À cette défaillance, s'ajoute la notion, très en vogue actuellement, de partage du pouvoir, autre forme hérétique de la conception du pouvoir chez nous, qui fait diversion.

En dépit des contestations désespérées, le dialogue national sans exclusive démarre le samedi 17 mars 2001 à Brazzaville. Pour l'occasion, Jean-Pierre Thystère Tchicaya, l'une des figures de proue de la politique au Congo, et Martin Oyali, ancien ministre, ont fait le déplacement de Brazzaville. Le premier est devenu deuxième vice-président et le second, membre de la commission d'organisation. Tous les autres leaders de l'opposition exilée qui s'étaient retrouvés à Libreville pour rencontrer le médiateur international, Omar Bongo, ont choisi la politique de la chaise vide. Ce qui fera dire au président gabonais : je m'étonne que certaines personnalités qui étaient avec moi à Libreville, il y a 48 heures, si je peux ainsi m'exprimer, je ne les retrouve plus ici. Alors on se pose la question, ou je me pose la question de savoir : est-ce que Libreville et ses plages et ses hôtels qui plaisent ou c'est la paix qui vaut la chandelle à Brazzaville ». Autrement dit, légèreté insoutenable de nos hommes politiques. A méditer !

C'est dans cet imbroglio que resurgit le problème des disparus du Beach en 1999. Ainsi va la vie au Congo.

Mfumu